

Quels critères pour une labellisation E3D de territoire ?

Vers un label E3D de territoire avec une mention désignant le territoire concerné (ex : circonscription, réseau pédagogique d'établissement, voire district)

Pourquoi ? pour inciter les structures à 'faire réseau', parce que l'EDD peut être un lien réel entre les acteurs d'un territoire, pour aller vers un parcours cohérent en EDD de l'élève.

Niveau 1bis : **Engagement**

- Prise en compte explicite des relations entre **l'environnement, la société, l'économie**, voire d'autres dimensions, propre au développement durable ;
- 2 structures du territoire (pour circonscription et réseau) au moins sont déjà labellisées E3D (**ou vont l'être** dans le cadre de la session de labellisation en cours).
- Présentation de la démarche dans un copil de territoire pour être **inscrite dans le projet du réseau (par exemple via avenant) ou dans un projet EDD de territoire afin d'être diffusé au sein du territoire**
- **Des actions inter-écoles ou inter-degrés explicites** au sein du territoire (idéalement entre les structures labellisées)
- **Le choix du ou des différents partenaires territoriaux** a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.

Niveau 2bis **Approfondissement**

- **formation** progressive des personnels du territoire au développement durable ;
- environ 40% des structures du territoire sont labellisées E3D
- **coordination interne de l'ensemble des activités** ayant trait au développement durable (enseignements, les différents projets dont les ateliers scientifiques, sorties scolaires, classes vertes, etc.) : **l'EDD est un sujet intégré aux travaux du COPIIL** de territoire
- **Des actions inter-écoles et inter-degrés explicites** au sein du territoire, cohérentes et articulées
- émergence d'une **culture commune** avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachés au projet;
- premières actions de **valorisation** et de **communication**.

Niveau 3bis **Déploiement**

- **modification globale du fonctionnement** des écoles et établissements du territoire qui permet d'établir clairement la contribution de ce territoire à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » ;
- Environ 80 % du territoire est labellisé E3D
- établissement **d'un parcours d'éducation au développement durable de l'élève** de la maternelle au au lycée (en lien éventuel avec l'un des quatre parcours éducatifs)
- montage **d'actions remarquables et transférables** vers d'autres territoires ;
- développement d'une **éthique du développement durable** propre au territoire impliqué, sous la forme, par exemple, de l'adhésion à une charte ;
- la stratégie de **pérennisation** est clairement énoncée.